

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 mai 2020

Association des anciens du Lycée Jacques de Romas

Domiciliée à « Lycée Jacques de Romas Route de Mézin 47600 Nérac »

Les membres de l'association des anciens du Lycée Jacques de Romas se sont réunis en assemblée générale extraordinaire le 30 mai 2020, à 10h30, en visio-conférence, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique, le 16 Mai 2020, par Ophélie Amouroux, dans les formes et délai conformes aux dispositions statutaires.

14 membres étaient présents ou représentés, sur un total de 22 membres de l'association ; conformément aux conditions de quorum mentionnées dans les statuts, l'assemblée générale extraordinaire peut donc valablement délibérer. Une feuille de présence est annexée au présent procès-verbal.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Monsieur Jean-François Glain, en sa qualité de président par intérim de l'association.

Le président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : 1) Travail effectué 2) élections des membres du bureau 3) modification des statuts 4) rapport d'activité 5) rapport financier 6) période et montant de l'adhésion 7) présentation de la nouvelle identité visuelle de l'association 8) questions diverses

Le président fait état des motifs à l'origine de cette proposition, et communique à l'assemblée les documents utiles ; le débat s'ouvre : les statuts précédents étaient trop complexes et ne nous permettaient pas de pouvoir faire évoluer notre association. Nous en profitons pour faire un point sur toutes les actions entreprises par le bureau ces dernières semaines.

Au terme des débats, le président propose à l'assemblée de voter les résolutions suivantes :

Première résolution : Modification des statuts

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'adopter les nouveaux statuts proposés par le nouveau bureau

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à 100% des votants.

Deuxième résolution : Election du nouveau bureau

Sont élu à l'unanimité :

Jean-François Glain : Président

Ophélie Amouroux : Vice-présidente

David Chalah : Secrétaire

Martin Cuny : Secrétaire-adjoint

Marine Capgrand : Trésorière

François Tlalka : Trésorier-adjoint

La séance est levée à 11h45.

Fait le 07/06/2020, à Bayonne.

Le président

Jean-François Glain



Le secrétaire

David Chalah

